



Annonce

Juriste chargé de rédaction pour le service des publications statutaires (F/H)

Le CIG est situé le long du canal de l'Ourcq, proche de Paris et directement desservi par le RER (Pantin, ligne E) et le métro (Eglise de Pantin, ligne 5), dans un environnement agréable et vivant (nombreux restaurants, aménagements des bords du canal, etc.). Les locaux plaisants et les équipements modernes contribuent à offrir un bon environnement de travail.

Au sein du service des Publications statutaires qui compte une dizaine d'agents, vous rédigez des articles à destination des collectivités et établissements abonnés pour la revue mensuelle « Les informations administratives et juridiques ». A ce titre, vous assurez la conception et la rédaction de dossiers et d'analyses de jurisprudence destinées aux services des ressources humaines.

Vous contribuez également à la mise à jour du « Répertoire des carrières territoriales », ouvrage de référence présentant l'ensemble des règles régissant le recrutement et la carrière dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

Associés aux choix éditoriaux et rédactionnels, vous participez au suivi et à la relecture des travaux de PAO et pourrez être amené à participer ponctuellement à l'activité éditoriale de la banque d'informations sur le personnel des collectivités territoriales (« BIP »).

Titulaire d'un 3ème cycle en droit, vous êtes dotés d'un bon esprit d'analyse et de synthèse. Vous identifiez facilement les problématiques et êtes en capacité de présenter de manière pédagogique les dispositions d'un texte pour un public hétérogène. Doté de solides qualités rédactionnelles, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle dans le domaine juridique. Une connaissance du statut de la fonction publique territoriale et/ou une expérience dans le domaine de l'édition juridique seraient un atout.

Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Grade d'attaché territorial - Poste à pouvoir dans les meilleurs délais

Adressez votre CV et lettre de motivation à : Monsieur le Président du CIG (nous vous conseillons de consulter vos courriers indésirables si vous ne recevez pas d'accusé de réception)

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours par semaine. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine, avec un système d'horaires variables sur site et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT.

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'un IFSE et d'une prime mensuelle et annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant bénéficiant de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance non obligatoires auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par PLURELYA.

Si vous vous déplacez en voiture ou à vélo, un parking vous attend dans le bâtiment. Le lieu est équipé d'un kit de réparation pour vélos, résultant du travail du groupe projet « développement durable ».

Pour les cyclistes et ceux qui pratiquent le co-voiturage, un forfait « mobilités durables » est prévu.

Enfin, soucieux de votre bien-être au travail, le CIG a mis en place, en concertation avec les agents, des activités sportives sur votre temps libre.